



Non respect du service contentieux

Par **pasdechance77**, le **07/07/2015** à **22:21**

Bonjour, après un soucis financier, ma banque ma envoyer vers son service contentieux pour trouver un accord amiable, ce qui à été fait. Tous les mois c'est ce service qui gère mon compte bancaire et qui est sencer payer mes factures. Chaque mois, je prend environ trois cent euros de mon compte pour mes courses et le reste de mon salaire est pour payer ce que je doit. Hors plus les mois passent, plus je suis endetter encore plus. Le contentieux vient de me mettre en mise en demeure pour non paiement des factures avec des frais allant jusqu'à huit cent euros par mois. Il y à quelque mois je devais environs mille cinq cent euros et là je doit plus de mille huit cent euros. Je ne comprend pas ce qu'il se passe, plus il gère mon compte plus je suis endetter. Alors que faire? Vers qui me tourner? Aider moi, merci c'est urgent.

Par **jeremvar**, le **08/07/2015** à **18:25**

Bonjour,

Si votre compte a été transféré au Service contentieux celui-ci a t il été clôturé ?

Généralement les Services contentieux des banques s'occupent de la fermeture du compte après le préavis de 60 jours qui vous a été adressé. Ils sont là pour recouvrer les créances.

L'accord amiable que vous avez pris doit très certainement comprendre des intérêts et vos versements mensuels pour rembourser le solde débiteur du compte s'imputent tant sur le capital que sur les intérêts.

Quel est le nom de la Banque ? J'ai jamais vu un Service contentieux qui gère des comptes "vivants"; à moins que le Service est en réalité un Service de négociation amiable (ils ne clôturent pas les comptes puisque ils souhaitent conserver la relation commerciale).

Votre Banque vous met en demeure de régler des factures ? de quoi s'agit il ? la banque doit mettre en demeure pour les sommes qui lui sont dues.

S'agit il de mise en demeure du solde débiteur qui augmente chaque mois ou bien autre chose?

Dans votre cas je ne peux que vous conseiller de prendre attache avec un Avocat afin de faire un point complet.

cdt